



250 rue Cambert
Québec (Québec)
G1B 3R8
Tél. : 418 666-6091

Communiqué aux parents



No 1

Semaine du 11 septembre 2023

Chers parents,

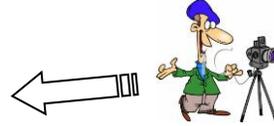
Voici le premier *Communiqué aux parents* de l'année scolaire 2023-2024; nous vous rappelons qu'il est un outil de communication essentiel. Il contient beaucoup d'informations utiles sur le vécu de l'école, les rencontres importantes, les activités scolaires, les bulletins et bien d'autres encore. Ces informations ne sont pas redites sur d'autres documents, il n'y a pas de rappels non plus... C'est donc une mine d'or pour vous.

Le *Communiqué aux parents* se retrouvera sur le site Internet de l'école (cimes.cssps.gouv.qc.ca), mais nous vous informerons de la parution du communiqué par courriel et le joindrons en pièce jointe. N'oubliez donc pas de consulter fréquemment l'adresse courriel que vous nous avez transmise pour les communications et de visiter le site Internet, car d'importantes informations y sont regroupées.

1. Dates importantes à retenir

Septembre

Vendredi	15	A.M./P.M.	<u>Photographie scolaire</u>
Vendredi	22	A.M./P.M.	Journée pédagogique CSSPS
Mercredi	27	18 h 30	Séance du Conseil d'établissement



Octobre

Lundi	9	A.M./P.M.	Congé de la fête de l'Action de grâce
Vendredi	27	A.M./P.M.	Journée pédagogique CSSPS

2. Conseil d'établissement

Lors de l'assemblée générale du 6 septembre, les parents ont élu trois nouveaux membres pour les représenter au Conseil d'établissement.

Voici donc vos représentants pour 2023-2024 :

Mesdames	Mylène Bouchard (élue en 2022-2023) Bianca Bousquet Prescilia Dupont-Langevin (élue en 2022-2023) Annick Moreau
Messieurs	Richard Blondeau Dave Lafond (élu en 2022-2023).

Félicitations à ces parents pour leur implication au sein de l'école!

La première rencontre du CE aura lieu le mercredi 27 septembre 2023, dès 18 h 30, et elle se tiendra à la salle du personnel de l'école. Il y sera question, entre autres, :

- de la procédure d'évacuation 2023-2024
- de l'élection à la présidence du CE.

Vous y êtes les bienvenus!

3. Sécurité des élèves

Comme chaque année, nous sollicitons votre grande collaboration pour offrir un environnement extérieur sécuritaire à vos enfants :



- Aucun virage en «U»
- Interdiction d'entrer dans l'espace réservé aux personnes handicapées (près de la cour d'école)
- **Interdiction d'entrer dans le corridor des autobus sur les heures scolaires, soit entre 7 h 45 et 15 h 45 (comme indiqué sur la pancarte à l'entrée du débarcadère)**
- Si vous utilisez le stationnement du chalet Cambert, soyez attentifs aux élèves qui y circulent également.

Un document intéressant sur la sécurité routière aux abords des écoles a été produit par le Service de police de la Ville de Québec; nous le joignons à cet envoi... Prenez le temps de le lire et d'y réfléchir!

Je vous rappelle également que les élèves du primaire doivent arriver à l'école entre 7 h 45 et 7 h 55 le matin, ainsi qu'entre 12 h 47 et 12 h 57 en après-midi. Pour les élèves du préscolaire : 8 h 25 le matin et 12 h 52 l'après-midi. En dehors de ces heures, il n'y a pas de surveillance sur la cour.

De plus, en tout temps, vous devez préalablement prendre un rendez-vous si vous souhaitez rencontrer un membre du personnel ou la direction.

4. Objets perdus

Ils sont placés à l'entrée du Service de garde. Vous pourriez nous aider à éliminer un bon nombre d'objets perdus en inscrivant le nom de votre enfant à l'intérieur des vestes, chandails, blousons, gants, etc.

5. Mozaïk-Portail parent

Nous vous encourageons à vous inscrire au *Mozaïk-Portail*. Il est important de le faire dès maintenant, car c'est à cet endroit que vous retrouverez l'état de compte produit par l'école ainsi que la *Première communication* rédigée par l'enseignante de votre enfant (ces deux documents seront émis dans les prochaines semaines). Le *Mozaïk-Portail* est très convivial et vous permet, entre autres, d'avoir accès à tous les bulletins générés électroniquement depuis le début de la scolarisation de votre enfant au Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (CSSPS). De plus, la réinscription de votre enfant en février 2024 se fera uniquement par le *Mozaïk-Portail*.

Vous pouvez vous référer au document *Création d'un compte sur le portail parents* joint à ce courriel ou vous rendre directement à l'adresse Internet <https://portailparents.ca/> pour vous connecter à votre compte.

Vous pouvez également, si vous le désirez, signaler l'absence de votre enfant directement à partir de votre *Mozaiik-Portail*; vous trouverez d'ailleurs la procédure en pièce jointe dans le document *Signaler une absence depuis le portail parents*.

6. Récupération des cartouches d'encre vides

Depuis quelques années, le Centre de services scolaire participe à une campagne de financement afin d'amasser des fonds pour la *Fondation des Premières-Seigneuries*. Cette campagne se fait par un programme de recyclage de cartouches d'encre.

La *Fondation des Premières-Seigneuries*, organisme sans but lucratif, a été créée en mai 2003 et son action s'inscrit dans les objectifs suivants :

- Favoriser le développement personnel de l'élève
- Valoriser le dépassement et l'excellence
- Contribuer à la lutte au décrochage scolaire
- Développer le sentiment d'appartenance à l'établissement
- Soutenir différents projets spécifiques de nature éducative.

Le programme de recyclage de cartouches « ARC inc. » est conçu pour impliquer un maximum de gens. À cet effet, l'école fréquentée par votre enfant récupère toutes les cartouches d'encre qu'elle utilise. Afin d'augmenter le nombre de cartouches et, par le fait même, les revenus de la *Fondation des Premières-Seigneuries*, nous vous sollicitons afin que vous ou votre enfant rapportiez les cartouches vides de vos imprimantes (mais pas celles des photocopieurs) utilisées à la maison, à votre bureau, par d'autres membres de votre famille, vos amis, etc.

Votre implication est essentielle au succès de notre campagne! Nous vous invitons à poser un geste concret pour aider les jeunes, et ce, sans déboursier un sou. Pour y participer, c'est très simple : il suffit d'apporter vos cartouches vides au secrétariat de l'école.

Merci de votre contribution qui aidera à soutenir la réussite des élèves en finançant différents projets éducatifs ou en soulignant l'excellence de certains jeunes, tant au plan scolaire, parascolaire que sociocommunautaire.

7. Info-Santé - Mieux vaut prévenir...

Avant l'entrée scolaire, votre enfant a participé à beaucoup d'activités et a eu des contacts avec plusieurs autres enfants (terrain de jeux, camps de vacances, fins de semaine chez des amis, etc.). Nous désirons donc vous sensibiliser au fait que c'est une période propice pour attraper des poux et qu'il serait très prudent de vérifier régulièrement chaque semaine la tête de vos enfants à l'aide d'un peigne fin spécial pour les poux (voir le document en pièce jointe).

Souvenez-vous que la démangeaison n'est pas toujours présente et n'oubliez pas de leur attacher les cheveux. Si vous découvrez la présence de ces petits indésirables, traitez les personnes concernées et AVISEZ sans faute l'école et les autres milieux fréquentés (amis, parenté, équipe de sport...) pour éviter la propagation.

Une bonne prévention aidera fortement à diminuer le risque d'épidémie à l'école. Merci de votre collaboration!

8. Info-Santé - Prévention et contrôle des maladies infectieuses et parasitaires...

La présente vise à vous sensibiliser à l'importance de signaler à la direction de l'école la présence d'une maladie infectieuse (varicelle, streptocoque, gastro) ou parasitaire (poux) afin d'empêcher la propagation de cette maladie aux autres enfants fréquentant le même milieu et d'éviter ainsi une épidémie.

Dans de tels cas, une lettre destinée aux parents du milieu concerné est distribuée afin d'informer et de vérifier l'apparition de nouveaux cas. Le développement de la situation dans l'environnement touché est donc ainsi surveillé.

Sachez qu'il est de la responsabilité du parent ou du tuteur légal de signaler toute maladie infectieuse ou parasitaire et que toute information concernant l'état de santé de votre enfant est traitée de façon respectueuse et confidentielle.

9. Info-Santé - Mon enfant ne peut pas aller à l'école aujourd'hui...

Voir le document joint à ce courriel... Nous vous rappelons que si votre enfant est malade le matin (fièvre, nausées, vomissements,...), vous devez le garder à la maison.

En cas de vomissements, il doit y demeurer au moins 24 heures après les derniers vomissements.

En cas de fièvre, et ce, peu importe la maladie, l'élève doit demeurer à la maison jusqu'à ce que la fièvre ait disparu depuis 24 h.

10. Recherche bénévoles (parents, grands-parents, oncle, tante,...)

L'équipe de parents bénévoles de la bibliothèque de l'école recherche des parents désireux de s'impliquer au sein de l'équipe... Vous avez une demi-journée ou plus à consacrer à l'école, alors n'hésitez pas à donner votre nom au secrétariat de l'école.

Également, lors de la vaccination et de la photo scolaire, nous avons besoin de bénévoles; si vous avez quelques disponibilités à nous offrir, de façon sporadique, nous en serions très heureux.

Vous joindrez une équipe formidable! Merci de votre implication et collaboration!

11. Documents / Informations diverses

Nous joignons à ce courriel :

- la programmation 2023-2024 de l'organisme Entraide-Parents
- la programmation des activités d'automne 2023 offertes par Sources Vives.

En terminant, nous vous invitons à consulter régulièrement le site Internet www.alloprofparents.ca : vous y trouverez, entre autres, des ressources pertinentes, des trucs et des outils pour vous aider tout au long de l'année scolaire.

**Bon début d'année
à tous!**

Julie Vallée

